

# **DIVISION DES MOTS EN SYLLABES**



# • SYLLABE - DÉFINITION

- L'ACCENT SE RÉALISE DANS UNE SYLLABE.
- UNE SYLLABE EST UN SON OU UN GROUPE DE SONS QU'ON PRONONCE PAR UNE SEULE ÉMISSION DE VOIX.
- EN FRANÇAIS IL Y A AUTANT DE SYLLABES AUTANT DES VOYELLES PRONONCÉES

EX: AÉRER [ A-E-RE] – 3

- UNE SYLLABE PEUT ÊTRE OUVERTE ( SI ELLE TERMINE PAR UNE VOYELLE) OU FERMÉ ( SI ELLE TERMINE PAR UNE CONSONNE)

EX: ÉTÉ -E-T-E

VERRE - VÈ: R

# RÈGLES DE DIVISION DES MOTS EN SYLLABES

- **UNE CONSONNE PLACÉE ENTRE DEUX VOYELLES INTRODUIT UNE NOUVELLE SYLLABE**

NU/MÉ/RO SPÉ/CU/LER GA/RAN/TIE

- **DE DEUX CONSONNES PLACÉES ENTRE DEUX VOYELLES, LA PREMIÈRE APPARTIENT À LA SYLLABE PRÉCÉDENTE, LA SECONDE, À LA SYLLABE SUIVANTE :**

AR/GENT EX/PERT IN/FOR/MER

- **QUAND IL Y A TROIS CONSONNES À L'INTÉRIEUR D'UN MOT, ORDINAIREMENT LES DEUX PREMIÈRES TERMINENT UNE SYLLABE, L'AUTRE COMMENCE UNE NOUVELLE SYLLABE :**

OBS/TACLE COMP/TER INS/TALLER

- **MAIS LES GROUPES BL, CL, FLGL, PL, BR, CR, DR, FR, GR, PR, TR, VR, QUI CONTIENNENT UN L OU UN R COMMENCENT ORDINAIREMENT UNE SYLLABE :**

AP/PLICABLE AG/GRAVER ASSEM/BLÉE AF/FLUX

# RÈGLES DE DIVISION DES MOTS EN FIN DE LIGNE


- ON DIVISE LES MOTS SIMPLES PAR SYLLABES :

EM/PRUN/TER    REN/TA/BI/LI/TÉ

- ON NE SÉPARE PAS LA PREMIÈRE SYLLABE COMPOSÉE D'UNE SEULE LETTRE :

A//MORTISSEMENT    A//COMPTE

- ON NE REJETTE PAS À LA LIGNE SUIVANTE UNE SYLLABE MUETTE :

IMPAS  SE    PUBLI  QUE

- SI LA LETTRE X CORRESPOND AU SON Z, LA COUPURE EST TOLÉRÉE AVANT LE X :

DI/XIÈME    DEU/XIÈME



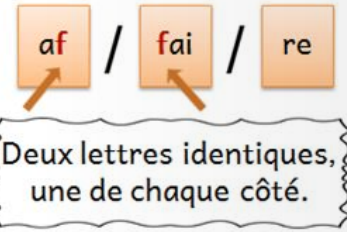
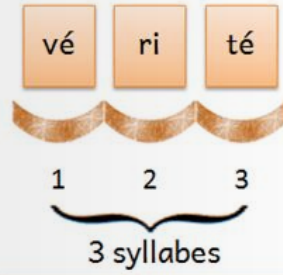
# Les syllabes

Le cycle 2

La vérité sur l'affaire



des trois petits cochons



- Les mots peuvent se découper en syllabes.  
Exemples : vé / ri / té   pe / tits   co / chons
- Lorsqu'il y a deux fois la même lettre, je coupe toujours les syllabes entre les deux lettres : affaire => af/fai/re

**A VOUS!**

